

Communiqué de presse relatif aux résultats de l'émission d'un emprunt obligataire ordinaire

Le FEC a clôturé avec succès une émission d'un emprunt obligataire ordinaire, par appel public à l'épargne, d'un montant de 2.000.000.000 de dirhams

Le Fonds d'Equipeement Communal (FEC) a clôturé avec succès l'émission d'un emprunt obligataire d'un montant de 2.000.000.000 de dirhams, par appel public à l'épargne, dont la souscription s'est déroulée du 10 au 12 décembre 2025 inclus.

Cette opération, qui a été sursouscrite (x 1,48), traduit l'intérêt et la confiance que le marché accorde aux titres du FEC et s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la stratégie financière de la Banque, visant à diversifier et à pérenniser ses ressources de financement.

Le montant servi à l'issue de l'allocation (i.e. 2.000.000.000 de dirhams) a porté sur des obligations ordinaires non cotées, assorties d'un taux de 2,81% révisable annuellement à compter du 02 février 2027, d'une prime de risque de 50 points de base et d'une maturité de 15 ans et 45 jours.

Cette levée de fonds contribuera à consolider l'offre de financement de la Banque et à poursuivre l'accompagnement de la dynamique des investissements territoriaux, en apportant l'appui financier et technique nécessaire à la mise en œuvre des projets portés par les Collectivités Territoriales, particulièrement ceux à fort impact social et climatique, qui se distinguent, globalement, par leur contribution à la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'échelle des territoires.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉMISSION

	Tranche A Non cotée	Tranche B Non cotée
Plafond	2 000 000 000 Dh	
Nombre maximum de titres	20 000 obligations	
Valeur nominale	100 000 Dh	
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement Entre 2,80% et 2,90% Pour la 1 ^{ère} année, en référence aux TMP 6 mois (180 jours) publiés par Bank Al Maghrib TMPI	Révisable annuellement Entre 2,76% et 2,81% Pour la 1 ^{ère} année, en référence au taux Bdt 52 semaines publié par Bank Al Maghrib en date du 26 novembre 2025 BDT
Référentiel de taux		
Date de jouissance	19 décembre 2025	19 décembre 2025
Date de paiement du 1 ^{er} coupon et de révision du taux de référence	02 février 2027	02 février 2027
Prime de risque	Entre 55 et 65 pbs	Entre 45 et 50 pbs
Maturité	15 ans et 45 jours	15 ans et 45 jours
Négociabilité des titres	De gré à gré (Hors Bourse)	De gré à gré (Hors Bourse)
Mode de remboursement	Amortissement annuel linéaire du principal (en 15 échéances constantes)	Amortissement annuel linéaire du principal (en 15 échéances constantes)
Méthode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité à la tranche A	

CARACTÉRISTIQUES DÉFINITIVES DE L'ÉMISSION

	Caractéristiques de l'émission
Type	Obligations ordinaires
Montant de l'opération	2 000 000 000 MAD
Nombre de titres à émettre	20 000
Valeur nominale	100 000 MAD
Taux d'intérêt facial	Révisable annuellement en référence aux Bdt 52 semaines 2,81%
Prime de risque	50 points de base
Maturité	15 ans et 45 jours
Date de jouissance	19 décembre 2025
Date de paiement du 1 ^{er} coupon et de révision du taux de référence	02 février 2027
Négociabilité des titres	De gré à gré (Hors Bourse)
Mode de remboursement	Amortissement annuel linéaire du principal (en 15 échéances constantes)
Méthode d'allocation	Adjudication à la française

ORGANISMES CONSEILS



SYNDICAT DE PLACEMENT



RÉSULTAT GLOBAL

Les souscriptions recueillies par catégorie d'investisseurs se sont élevées à 2,96 milliards de dirhams et se répartissent comme suit :

Catégorie de souscripteur	Montant souscrit (mMAD)	
	Tranche A	Tranche B
OPCVM	0	2 800
Caisse de Dépôt et de Gestion	0	100
Entreprises d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	0	60
Total	0	2 960

Les résultats définitifs de l'émission obligataire se présentent de la manière suivante :

Souscription / Allocation	Montant alloué (mMAD)
Montant souscrit (1)	2 960
Montant alloué (2)	2 000
OPCVM	1 892
Caisse de Dépôt et de Gestion	68
Entreprises d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance	40
Taux de satisfaction (2) / (1)	67,57%